

Paris, le 10 février 2020

A l'occasion des dix ans du Service Civique, l'Agence du Service Civique lance une grande consultation citoyenne.

Le Service Civique fête ses 10 ans en 2020. A cette occasion, l'Agence du Service Civique lance une plateforme consultative ouverte à tous les acteurs de cette politique publique, et plus largement à tous les citoyens. Cette plateforme est destinée à recueillir des témoignages, retours d'expérience et nouvelles idées. L'ensemble des contributions permettra de dresser un état des lieux des 10 ans d'engagement de la jeunesse et de participer à l'élaboration des grandes orientations stratégiques de l'Agence du Service Civique pour les 10 années à venir. Les enseignements de cette consultation feront l'objet d'un rapport remis aux décideurs politiques fin mars.



Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique, précise : « Depuis 2010, plus de 425 000 volontaires se sont engagés en Service Civique. C'est plus de 300 millions d'heures au service de l'intérêt général. Avec cette grande consultation citoyenne, nous voulons que chacun puisse contribuer à dessiner l'avenir d'une politique publique de la jeunesse ambitieuse, volontaire et engagée ».

Une consultation citoyenne à l'échelle nationale et européenne destinée à recueillir les témoignages d'engagement.

Tous acteurs ! L'Agence du Service Civique lance aujourd'hui **une plateforme consultative, en partenariat avec Cap Collectif (leader européen des civic tech), ouverte à toute la communauté du Service Civique, et plus largement aux personnes qui s'engagent au service de l'intérêt général**, afin de recueillir les regards croisés : jeunes volontaires en mission ou *alumni* désireux de partager leur expérience, encadrants de mission de Service Civique ou d'autres formes d'engagement, engagés ou bénévoles en milieu associatif, mais également citoyens de tout âge. La consultation est ouverte au grand public, autour de trois grands volets :

- Le **partage d'un témoignage**, qui peut prendre la forme d'un texte, d'une photo et/ou d'une vidéo illustrant une expérience du Service Civique au cours de ces dix dernières années ; ce volet montrera la richesse et la diversité des expériences et permettra de réaliser des portraits d'acteurs de l'engagement ;
- La **proposition d'axes de développement**, afin de contribuer à dessiner les grandes lignes des orientations stratégiques de l'Agence du Service Civique pour les 10 années à venir ;
- Un **vote pour élire la future « grande cause » qui pourrait être portée par l'Agence du Service Civique en 2020-2021**, entre plusieurs propositions de thématiques sociétales fortes.

Quelques minutes suffisent pour déposer sa contribution, sur cette plateforme consultative :
<https://consultation.service-civique.gouv.fr>

Toutes les contributions seront prises en compte jusqu'au 10 mars 2020, jour anniversaire de la loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique.



« Le succès rencontré par le Service Civique ces 10 dernières années montre que la jeunesse a soif de participer à la transformation de notre société vers plus de justice et de solidarité. Cette ambition étant également la nôtre, nous sommes donc très heureux de nous associer à l'Agence du Service Civique pour dresser le bilan de cette période qui s'achève et envisager collectivement le futur. » **Cyril Lage, président de Cap Collectif**



**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Les principaux enseignements feront l'objet d'un rapport remis aux décideurs politiques à l'occasion des 10 ans du Service Civique.

Une fois la consultation clôturée, les témoignages et propositions feront l'objet d'une synthèse et donneront lieu à un rapport autour du **thème « Dix ans de Service Civique – Constats et perspectives »** qui sera remis aux décideurs politiques. Les principales conclusions seront rendues publiques le 31 mars 2020, à l'occasion du **coup d'envoi officiel des festivités prévues pour l'année anniversaire du Service Civique.**

Les auteurs des **30 contributions les plus engagées et les plus constructives** se verront remettre le livre « *Et si on s'engageait ?* » de Marie Robert et Anne Dhoquois qui paraîtra prochainement aux Editions Flammarion. Ils seront également invités à participer à la remise du rapport aux décideurs politiques, le 31 mars prochain, à l'occasion d'une table ronde en présence de la présidente de l'Agence du Service Civique, **Béatrice Angrand**. Par ailleurs, les contributeurs qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour participer à **une séquence de restitution**, 15 d'entre eux seront tirés au sort et invités à venir échanger avec la présidente de l'Agence du Service Civique et des acteurs de la communauté.

A propos de l'Agence du Service Civique

L'Agence du Service Civique, constituée sous la forme d'un groupement d'intérêt public (GIP), a été créée en 2010. Elle assure à la fois la mise en œuvre du Service Civique, engagement volontaire de 6 à 12 mois ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, et, depuis 2016, la déclinaison française des volets Jeunesse & Sport du programme européen Erasmus+ et du Corps européen de solidarité. L'Agence du Service Civique, présidée depuis le 27 mars 2019 par Béatrice Angrand, est un opérateur du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

A propos de Cap Collectif

Entreprise pionnière et référente de la civic tech, Cap Collectif s'est donné pour mission d'accompagner les décideurs qui souhaitent faire évoluer leur mode de décision vers plus de transparence et d'inclusion. Pour ce faire, Cap Collectif met à disposition de ses clients des sites participatifs clé en main. Depuis 2014, Cap Collectif a accompagné plus de 200 décideurs en France et à l'international parmi lesquels des gouvernements, des collectivités territoriales, des grandes entreprises, des associations et des organisations syndicales. Certaines de ses réalisations, comme la loi République Numérique (première loi co-construite) ou le Grand Débat national, font figure de référence au niveau mondial.

Contacts presse

presse@service-civique.gouv.fr | Tél. 01 40 45 95 49
presse.servicivique@equancy.com | Tél. 01 45 64 43 95

Le Service Civique :
www.service-civique.gouv.fr
Twitter: [@ServiceCivique](https://twitter.com/ServiceCivique)
Instagram: [@ServiceCivique](https://www.instagram.com/ServiceCivique)
Facebook: [@ServiceCivique](https://www.facebook.com/ServiceCivique)

L'Agence nationale française Erasmus+ Jeunesse & Sports: www.erasmusplus-jeunesse.fr
Portail Corps européen de Solidarité: https://europa.eu/youth/solidarity_fr
Facebook: Agence Erasmus+ France Jeunesse & Sport
[@ErasmusplusJeun](https://www.facebook.com/ErasmusplusJeun)